



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de nos cookies afin de vous offrir une meilleure utilisation de ce site internet. Pour s'opposer à ce dépôt vous pouvez [cliquer ici](#).
[En savoir plus](#)



LEVALLOIS
1883
 SPORTING CLUB

ACTIVITÉS AQUATIQUES

BÉBÉS NAGEURS : Séance le Samedi matin

ENFANTS A PARTIR DE 4 MOIS

Les bébés sont accueillis dans une ambiance chaleureuse, accompagnés de leur maman ou de leur papa, pour une séance de découverte du milieu aquatique et des possibilités motrices qu'offre cet environnement.

Du matériel adapté est mis à disposition et installé pour une pratique ludique en toute sécurité (brassards, bouées, flotteurs, tapis, toboggan...).

HORAIRES

Centre Aquatique (bassin associatif)

Une séance hebdomadaire de trente minutes au choix.

CATEGORIES	HORAIRES
Du 15/09/2020 au 15/05/2021	9h30-10h
Du 15/09/2019 au 14/09/2020	10h-10h30
Du 15/09/2018 au 14/05/2019	10h30-11h

ADHÉSIONS (pas de licence)

Une demi-heure par semaine. Les bébés-nageurs doivent être accompagnés d'un seul parent dans l'eau. (Un parent pour un enfant)

LEVALLOISIEN	EXTERIEUR
222€	354€

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

La couche aquatique. Bonnet de bain pour le parent.

IMPORTANT (pièces à fournir)

Un certificat de moins de trois mois de non contre-indication à la pratique de cette activité.

JARDIN AQUATIQUE : Séance le samedi matin

ENFANTS DE 3 A 5 ans

Cette activité s'inscrit dans la continuité de celle des bébés-nageurs. Encadré par une équipe d'éducateurs, l'enfant accompagné du papa ou de la maman, évolue désormais grâce à des parcours à thèmes et des ateliers spécifiques (entrée dans l'eau, immersion, propulsion,...).

ADHESIONS (pas de licence)

Une demi-heure par semaine : **222 €** (résidents levalloisiens), **354 €** (résidents non-levalloisiens).

LEVALLOISIEN	EXTERIEUR
222€	354€

HORAIRES

Centre Aquatique (bassin associatif).

Une séance hebdomadaire de 30 minutes au choix.

CATEGORIES	HORAIRES
3 à 5 ans (Du 15/09/2016 au 14/09/2018)	11h-11h30
	11h30-12h

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Le bonnet de bain pour l'enfant et le parent.

IMPORTANT (pièces à fournir)

Un certificat de moins de trois mois de non contre-indication à la pratique de cette activité.